GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

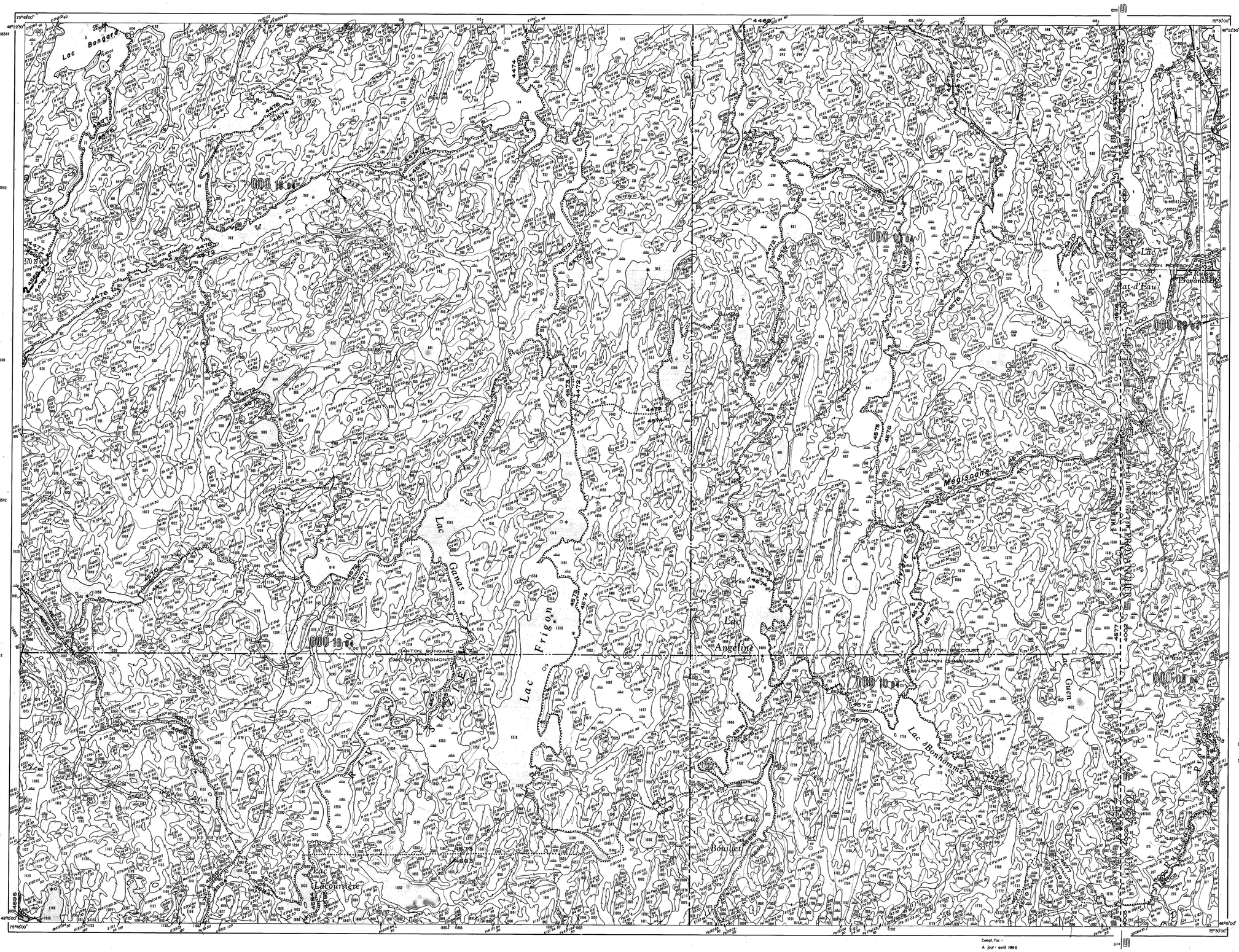

Compt. for. : 1
A jour : avril 1996

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe progressive irrégulière de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe de sélection limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Boisement (Énergie ou à pâte)
Plantation à racines nues
Plantation en godets
Plantation de feuillures
Ensemencement
Récolte commerciale
Récolte dans les îlières boisées (décrite libres)

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (N)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (M)
— — à pruche (plantation)	R (PRU)
Pessière	P
— (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P (E)
— — à sapin	P (S)
— — à pruche	P (PRU)
— — à épinette noire et/ou pin rouge	P (N)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à épinette noire et/ou épinette blanche (plantation d'épinette blanche)	EpB (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette noire)	EpN (N)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette rouge)	EpR (R)
Sapinière	S
— — à sapin (épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (PRU)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — — — et/ou thuya (cèdre)	Pr (PR-C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (PR-E)
— — — — avec mélèze	Pr (PR-M)
— — — — avec pin blanc	Pr (PR-PB)
— — — — avec pruche	Pr (PR-PRU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pr (PR-S)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)
— — — — et/ou thuya (cèdre)	Pg (PG-C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (PG-E)
— — — — avec mélèze	Pg (PG-M)
— — — — avec pin blanc	Pg (PG-PB)
— — — — avec pruche	Pg (PG-PRU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pg (PG-S)
— — — — Plantation de pin sylvestre	Pg (PS)
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (PB)
— — — — à pin rouge	C (PR)
— — — — à pin gris	C (PG)
— — — — à sapin et/ou épinette blanche (plantation de thuya)	C (S)
Pruchière	Pru
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pru (PRU)
— — — — à thuya (cèdre)	Pru (PRU-C)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pru (PRU-E)
— — — — à mélèze	Pru (PRU-M)
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pru (PRU-PB)
— — — — à pin rouge	Pru (PRU-PR)
— — — — à pin gris	Pru (PRU-PG)
— — — — à sapin et/ou épinette blanche (plantations)	Pru (PRU-S)
Mélèzin	M
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — — — à thuya (cèdre)	M (M-C)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (M-E)
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge	M (M-PB)
— — — — à pin rouge	M (M-PR)
— — — — à pin gris	M (M-PG)
— — — — à sapin et/ou épinette blanche (plantation de mélèze européen)	M (M-S)
— — — — (plantation de mélèze japonais)	M (M-J)
— — — — (plantation de mélèze brion)	M (M-L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉ (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — avec mélèze	F1 M	F1 M (F)
— — — — avec pruche	F1 Pru	F1 Pru (F)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire	Bb E	Bb E (R)
— — — — avec sapin	Bb S	Bb S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb EN	Bb EN (R)
— — — — avec pin gris	Bb PG	Bb PG (R)
— — — — avec pin blanc	Bb PB	Bb PB (R)
— — — — avec pin rouge	Bb PR	Bb PR (R)
— — — — avec mélèze	Bb M	Bb M (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B1 Pb	B1 Pb (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peupleraie avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — — avec pin gris	Pe PG	Pe PG (F)
— — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (F)
— — — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
— — — avec mélèze	Pe M	Pe M (F)
Érablière rouge résineuse	Er R	Er R (F)
Érablière résineuse	Er R	Er R (F)
Mélangée à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — sur station humide	M F1 (F)	M F1 (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide (plantation)	F
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— — à bouleau jaune	Bj
Peuplerai	Pe
Érablière rouge	Er R
Érablière	Er
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er Bb
— — à bouleau jaune	Er Bj
— — à peuplier	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F2
Plantation de feuillus	Pf
— — de bouleau jaune	Pf Bj
— — de peuplier	Pf Pe
— — de peuplier hybride	Pf Ph
— — de frêne d'amérique	Pf Fa

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 1 à 50 %
⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlé
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (-ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	90-30	30-90
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	100-50	50-100
100	101 et plus	100-70	70-100

FORÊT RÉCUENNE

Je jeune indigène: Peuplé dominance de feuillus isolément, majorité des tiges entre D et 30 cm
Autres peuplements: majorité des tiges entre D et 40 cm
Vieux indigène: Peuplé dominance de résineux isolément, majorité des tiges entre D et 50 cm
Autres: majorité des tiges est plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (2m-4m)	2 (4m-7m)	3 (7m-12m)	4 (12m-17m)	5 (17m-22m)	6 (22m+)
A 90%-	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%-	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 30%-	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%-	D1	D2	D3	D4	D5	6
25%-						

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	^
Forte	61 à 90 %	^^
Abrupte	91 % et plus	^^^

Superficie entourée de pentes > 31%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. ÉTUDE FOR. : LE GROUPE DRYADE LTÉE (GLR)
SIGNATURE : Ron. Inna Gosain

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. ÉTUDE FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. (1) (L 43)
SIGNATURE : [illegible]

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1E1 C3 rg 50 m 0
S = résinéux
1 = classe de pente
E = classe d'âge
1 = classe de hauteur
C = classe de densité
3 = sous groupe d'essences
rg = groupement d'essences

R C3 rb 60 X1
R = résinéux
C = classe de densité
3 = sous groupe d'essences
rb = groupe de l'origine
60 = classe d'âge
X = classe de hauteur
1 = type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 8
Unité d'aménagement 84-2
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 10
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 40308
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 94900
Division de recensement 3
Municipalité 7
Codastre
Parcelle 4575
Région écologique 8c2
Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 VALLÉE DE L'OR*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986-87
Année de publication : 1987-88
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86.
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-C-9 S.E. S.O.	32-B-12 S.E. S.O.	32-B-11 S.E. S.O.
32-C-8 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-B-5 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-B-6 N.E. N.O. S.E. S.O.
32-C-1 N.E. N.O.	32-B-4 N.E. N.O.	32-B-3 N.E. N.O.

32 B / 5 S.E.